

Cote du document:	<u>GC 31/INF.5</u>
Point de l'ordre du jour:	<u>6</u>
Date:	<u>13 février 2008</u>
Distribution:	<u>Publique</u>
Original:	<u>Anglais</u>

F



Ouvrir pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Ordre des intervenants

Discours qui seront prononcés lors des séances plénières

Conseil des gouverneurs — Trente et unième session
Rome, 13-14 février 2008

Pour: **Information**

Note aux Gouverneurs

Le présent document est soumis au Conseil des gouverneurs pour information.

1. L'ordre provisoire des intervenants au titre du point 6 de l'ordre du jour, "Déclarations générales", a été établi sur la base des demandes parvenues le 12 février 2008 à 12 heures.
2. Le Secrétariat fera tout son possible pour permettre au plus grand nombre d'intervenants de prendre la parole au cours de chaque séance. Les seuls changements qui puissent être apportés à l'ordre des intervenants sont ceux qui découlent d'accords conclus entre deux ou plusieurs délégations et qui sont notifiés au Bureau chargé de la liste des orateurs, situé au rez-de-chaussée.
3. Les délégués qui figurent sur la liste des intervenants sont priés de remettre un exemplaire préliminaire de leur discours en version électronique au Bureau chargé de la liste des orateurs pour distribution aux interprètes, aux rédacteurs de comptes rendus analytiques et à la presse. Au cas où cela ne serait pas possible, les intervenants sont priés de bien vouloir remettre une version papier de leur discours le plus tôt possible avant leur intervention.
4. En raison du programme très chargé des séances du Conseil, les délégués sont aimablement invités à limiter la durée de leur intervention à cinq minutes. Un résumé de toutes les déclarations figurera dans le rapport du Conseil des gouverneurs. Les délégués qui désirent renoncer à leur droit de parole au titre du point 6 de l'ordre du jour peuvent remettre au Secrétariat une copie de leur déclaration qui sera publiée *in extenso* dans le rapport du Conseil des gouverneurs.

Ordre des intervenants

Discours qui seront prononcés lors des séances plénières

1. Chine
2. Algérie
3. Pakistan
4. Italie
5. Mexique (au nom du Groupe des pays d'Amérique latine et des Caraïbes)
6. Allemagne
7. Soudan
8. Mali
9. Indonésie
10. Islande (au nom des pays nordiques)
11. Maurice
12. Brésil
13. Angola
14. République de Corée
15. Kenya
16. Japon
17. Pérou
18. Royaume-Uni
19. Yémen
20. Équateur
21. Bangladesh
22. Suisse
23. Niger
24. République islamique d'Iran
25. Maroc
26. Guinée
27. Pays-Bas
28. Guatemala
29. République-Unie de Tanzanie
30. Égypte
31. Congo
32. Espagne
33. Israël
34. Gambie
35. Mongolie
36. République démocratique populaire lao
37. Haïti
38. Autriche
39. Argentine
40. Libéria
41. Tunisie
42. Kiribati
43. France
44. Afrique du Sud
45. Sri Lanka
46. Timor-Leste
47. Roumanie
48. Maldives